

Lettre de Gaston Eyskens à Willy Brandt (Bruxelles, 15 mai 1970)

Légende: Comme l'Allemand Johann-Baptist Schöllhorn, président du comité de politique économique à moyen terme, ne s'est pas rallié à la proposition d'établir au cours de la première étape du plan Werner un «Fonds européen d'égalisation des changes», le Premier ministre de la Belgique Gaston Eyskens adresse le 15 mai 1970 à Willy Brandt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), une lettre dans laquelle il demande au gouvernement allemand d'apporter son soutien à ce projet.

Source: Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_gaston_eyskens_a_willy_brandt_bruxelles_15_mai_1970-fr-95b8a971-ef3e-44b3-8b29-745f199fe096.html

Date de dernière mise à jour: 26/11/2012

BRUXELLES 1, le 15 mai 1970.
16, rue de la Loi

Mon cher Chancelier,

Ainsi que vous le savez le Conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne donnant suite aux décisions prises à La Haye par les chefs de gouvernement a confié à un Comité présidé par M. Pierre Werner, Président du Gouvernement Luxembourgeois, la tâche de définir les mesures à prendre en vue d'arriver par étapes à une Union Economique et Monétaire complète.

Les travaux de ce comité progressent d'une manière très satisfaisante sauf sur un point qui revêt à mes yeux une importance politique, technique et psychologique particulière.

Il s'agit de l'établissement au cours de la première étape d'un "Fonds Européen d'Egalisation des Changes" qui stimulerait une plus grande convergence des politiques économiques tout en harmonisant les politiques d'intervention des banques centrales sur les marchés des changes.

Les avantages découlant de l'instauration de ce Fonds sont nombreux et peuvent se résumer comme suit :

- Première mesure concrète affirmant l'indépendance monétaire de la C. E. E. à l'égard du dollar des Etats-Unis ;
- Mise en place d'un mécanisme permettant de suivre d'une manière permanente la cohésion des politiques économiques des pays membres ;
- Surveillance étroite du fonctionnement des processus d'ajustement ;
- Création de "l'unité de compte" monétaire préfiguration de la monnaie commune ;

Monsieur W. BRANDT,
Chancelier de la République
Fédérale d'Allemagne,
BONN

- Concentration au sein du Fonds des créances des pays membres sur les Etats-Unis amenant ainsi la Communauté et non plus chaque pays individuellement à négocier avec les Etats-Unis le sort de ces créances ;
- Elimination du dollar U. S. dans les transactions de change entre pays communautaires ;
- Mise en place d'un mécanisme qui favorisera une collaboration plus étroite entre Banques centrales et permettra ultérieurement de supprimer les marges de fluctuation existant entre les monnaies de la Communauté.

Le membre allemand du Comité Werner, M. le Secrétaire d'Etat Schülhorn n'a pu se rallier à cette proposition présentée par le Baron Ansiaux Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et M. Clappier Sous-Gouverneur de la Banque de France, respectivement membre belge et français du Comité Werner.

Les arguments de M. le Secrétaire d'Etat Schülhorn découlent de la crainte qu'il éprouve que le système soit trop compliqué, qu'il entraîne une réduction trop rapide des marges de fluctuation existantes entre monnaies de la Communauté et offre de nouvelles facilités de crédit aux pays en déficit.

Sans nier la pertinence, en principe, de certains de ces arguments il ne faut pas en exagérer l'importance, les inconvénients auxquels ils se réfèrent peuvent être éliminés ou à tout le moins réduits.

D'autre part, j'estime qu'il n'y a pas de commune mesure et que ne peuvent être pesés sur la même balance ni avec les mêmes poids des difficultés techniques mineures, d'une part, et les grands avantages politiques et psychologiques, d'autre part, qui s'attachent à la création d'un organe qui affirme l'indépendance monétaire de la Communauté, constitue une réalisation tangible des principes adoptés à La Haye et sera la démonstration de la volonté des Gouvernements de progresser résolument dans la voie de la création d'une Union Economique et Monétaire complète.

./.

Tous les autres membres du Comité Werner se sont ralliés et appuient la création de ce Fonds dès la première étape dans la voie de l'Union Economique et Monétaire à l'exception du membre néerlandais le Professeur Brouwers qui a exprimé certaines réserves mais ne s'est pas jusqu'à présent prononcé nettement contre l'idée.

Celle-ci est également soutenue par le représentant de la Commission; elle dispose donc de l'appui formel de cinq sur sept des membres de la Commission Werner, d'une attitude encore réservée d'un sixième cependant que le membre allemand est le seul à ne pouvoir s'y rallier.

Dois-je vous dire tout l'intérêt politique que je vois pour l'avenir même de la Communauté à ce que l'unanimité puisse se faire.

C'est la raison pour laquelle je vous serais très reconnaissant de vouloir bien, si vous partagez mes vues, démontrer à ceux des Ministres de votre Cabinet, en particulier à M. Schiller et M. Moeller, le grand intérêt politique et psychologique qui s'attache à l'idée développée ci-dessus.

Nous avons une occasion de faire un pas important et décisif dans la voie que nous avons tracée à La Haye, il serait dommage d'y renoncer.

En accomplissant ce pas, nous renforcerons la confiance dans l'avenir de l'Europe tout en affirmant notre résolution. En ne l'accomplissant pas, nous risquons de faire douter de la volonté politique d'aboutir.

Veillez agréer, mon cher Chancelier, l'expression de ma très haute considération.



G. EYSKENS.